

SAMPZON Conseil municipal **Les principales décisions**

Réuni le 17 février, le conseil municipal de la commune a voté à l'unanimité la motion à l'encontre de la recherche de gaz de schiste sur le territoire de la commune ; il a rejeté le projet d'extension de la salle polyvalente ; adopté la révision du protocole de l'aménagement du

temps de travail, voté le versement d'une subvention de 250 euros à la course cycliste « Les Boucles du Sud Ardèche » et désigné Christian Peschaire, Gérard Lahore et Marielle Ozil pour organiser en 2011 un concours « maisons fleuries ».